



# AGIR POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES PRATIQUES SPORTIVES

Guide à destination des équipes enseignantes et éducatives

centre  
hubertine  
auclert

Région  
Île de France



## DES INÉGALITÉS DANS LE SPORT DÈS L'ENFANCE...

### SPORTS DE FILLES, SPORTS DE GARÇONS ?

Si certaines pratiques sportives sont mixtes chez les enfants, dès l'adolescence, une grande majorité d'entre elles deviennent non mixtes. Selon la sociologue du sport Lucie Forté, les garçons sont alors davantage poussés vers la performance sportive, et les filles vers la performance académique.

Ainsi, parmi les garçons et les filles de moins de 18 ans, seules 4 % d'entre elles sont licenciées en rugby, 3 % en football, et 7 % de garçons en danse...

### L'IMPACT DES STÉRÉOTYPES DE GENRE

De manière inconsciente, les stéréotypes de genre sont véhiculés par les adultes, enfermant les enfants dès le plus jeune âge dans des rôles sociaux limités. Ainsi, filles et garçons ne sont pas incité-es à utiliser leur corps de la même manière :

- Les garçons sont encouragés à développer leur force, leur endurance, leur esprit de compétition à travers des sports d'équipe et de combat.
- Au contraire, les filles sont incitées à développer la grâce, la souplesse, ou encore l'agilité.



Video Youtube

« *Le test du plan incliné* »

Cela n'est pas sans conséquences sur les qualités et les compétences développées par les filles et les garçons. Par exemple :

- Une prise de conscience de l'importance du regard des autres sur soi pour les filles.
- Le renforcement de la confiance en soi à travers les échecs et défaites pour les garçons.

Le choix des activités sportives est largement influencé par les propositions, les encouragements, les suggestions, mais aussi les refus ou encore le manque d'encouragements de la part des proches.

En bref, ces stéréotypes de genre alimentent les discriminations et organisent les inégalités dans un cercle vicieux que l'on retrouve dans de nombreux domaines.

## ...QUI SE CREUSENT À L'ADOLESCENCE...



### 12 ANS, L'ÂGE OÙ LES FILLES DISPARAISSENT PROGRESSIVEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES

La participation des filles se réduit drastiquement dans les clubs sportifs à cet âge, et devient très faible lors des temps de loisirs et de vacances. Ainsi, début 2022, elles représentaient **seulement 40 % des 850 000 licenciés**.

Ce décrochage sportif concerne les adolescent-es dans leur ensemble, mais il est

**particulièrement marqué et continu** pour les filles : 70 % des garçons et 56 % des filles âgées de 6 à 10 ans atteignent les recommandations d'activité physique (au moins 60 minutes par jour), contre seulement **40 % des garçons et 16 % des filles de 15-17 ans** (ONAPS, 2022).

Les filles sont très peu présentes sur les terrains sportifs : **95 % des personnes qui utilisent des city stade sont des garçons**. La grande majorité des espaces de sport en libre accès (espace de musculation, skatepark) sont également utilisés par des garçons.

### STÉRÉOTYPES, VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES... DE NOMBREUX FREINS À LA PRATIQUE SPORTIVE

Outre l'éducation différenciée, d'autres freins expliquent le décrochage sportif des filles.

- La puberté et les stéréotypes autour des règles ainsi que les violences sexistes et sexuelles au sein des clubs participent à éloigner les adolescentes des pratiques sportives. Une enquête publiée par l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis en 2022 révèle que **quatre encadrant-es de club sur dix** dans le département ont été témoins de violences sexistes ou sexuelles.

### NORMES DE GENRE ET LGBTQUIAPHOBIES

Les personnes qui s'éloignent des normes de genre cis et hétérosexuelles sont sujettes aux violences, particulièrement dans le cadre sportif. Ainsi, les garçons et les hommes qui ne correspondent pas aux critères de virilité,

parfois exacerbés par la pratique sportive, se trouvent rapidement « disqualifiés » et rejetés.

- La division des disciplines par genre, avec le « sport féminin » et le « sport masculin », complique l'accès à la pratique des personnes trans et non-binaires. Elles peuvent être victimes de discriminations, ou vivre une forme de violence forte en étant de fait réassignées à leur genre assigné à la naissance.
- Les sportifs et surtout les sportives intersexes risquent l'exclusion des compétitions et/ou de subir des violences à travers des tests corporels intrusifs, comme en témoigne la longue histoire des tests de féminité aux Jeux Olympiques.

En 2013, une charte contre l'homophobie dans le sport a été élaborée par le Ministère des Sports sur recommandation des associations. Pourtant, les violences LGBTQIA-phobes demeurent nombreuses dans le monde du sport : exclusion des athlètes transgenres, banderoles homophobes dans les stades, ou encore invisibilisation des athlètes LGBTQIA+.



Charte contre l'homophobie dans le sport





## ...ET QUI PERSISTENT À L'ÂGE ADULTE !

Selon l'INSEE en 2021, **71 % des hommes ont une pratique sportive régulière, contre 60 % des femmes**. À l'âge adulte, les inégalités de genre dans le sport persistent au-delà des pratiques. Elles concernent les postes de dirigeantes : on compte 19 présidentes pour 115 fédérations (dont 2 pour des sports olympiques). Et seulement 5 % de femmes en moyenne sont arbitres pour le football, le rugby et le hockey sur glace !

Outre la pratique sportive, les inégalités sont également présentes dans la sphère professionnelle. Les différences de salaires entre sportives et sportifs sont toujours flagrantes...

Par exemple, un joueur de football perçoit en moyenne **94 000 euros par mois** (Ligue 1) alors que son homologue féminine perçoit 37 fois moins, **soit 2 500 euros environ**.

## LES SPORTIVES, TOUJOURS FAIBLEMENT REPRÉSENTÉES PAR LES MÉDIAS

Selon une enquête de l'ARCOM en 2023, la proportion de « sport féminin » diffusée sur les chaînes françaises télévisées est passée de 3,6 % en 2018 à 4,8 % en 2021.

**En 2021, les articles du journal L'Équipe traitaient à 91,1% d'hommes et à 8,9% de femmes.**

Le football, le rugby, le tennis ou encore le cyclisme font partie des sports les plus médiatisés selon l'Observatoire des métiers

de la presse. Or, ces sports à fort capital symbolique sont pratiqués en grande majorité par des hommes. Les sports pratiqués en majorité par les femmes - comme la danse ou la gymnastique - demeurent très peu médiatisés.

## UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE STÉRÉOTYPÉE

Alors que les hommes sont représentés comme étant indépendants et valorisés en tant qu'athlètes, la couverture sportive des femmes fait souvent référence à leur apparence, leur âge ou leur vie de famille.

**Enfin, 90 % des journalistes sportifs sont des hommes !**

Toutes ces représentations ont un impact direct sur les jeunes. Elles contribuent à la construction de stéréotypes sexistes intériorisés qui restreignent le champ des possibles.

La journaliste de sport Marie Portolano a documenté les violences sexistes et sexuelles au sein des rédactions dans un documentaire :



### Documentaire

*Je ne suis pas une salope je suis journaliste*



**La mixité d'une activité sportive n'est pas synonyme d'égalité.** Des différences en défaveur de l'un des genres peuvent persister. Ce n'est pas parce que les équipes sont mixtes lors d'un match de football que le jeu est totalement égalitaire, on peut par exemple, être sur le terrain sans toucher la balle.

## L'ÉCOLE COMME LIEU DE (RE)PRODUCTION DE CES STÉRÉOTYPES

L'école n'est pas un espace neutre, elle participe aussi de la (re)production des stéréotypes de genre.

— Dès l'école primaire, certains garçons occupent majoritairement les terrains de football ou de sport collectif qui représentent **80 % des espaces au sein des cours de récréation**. De leur côté, la plupart des filles et les garçons exclus des sports collectifs investissent les marges et périphéries de la cour de récréation, avec des activités plus calmes et demandant moins d'espace.



### Court-métrage

*Espace d'Éléonor Gilbert*



### Guide

*Les espaces scolaires au prisme du genre*  
*Centre hubertine Auclert*

— Ces inégalités sont également présentes lors des cours d'éducation physique et sportive avec des encouragements et interactions différenciées de la part des enseignant-es envers les filles et les garçons. **Par exemple, les tenues des filles font encore très souvent l'objet de remarques sexistes.**

— Les risques de violences vécues dans les vestiaires sont accrus pour les élèves qui sortent des normes, notamment de genre (garçons considérés comme peu « virils », élèves LGBTQIA+...)

**Les inégalités de genre dans le sport s'entrecroisent avec d'autres discriminations :** l'handiphobie, le racisme, la grossophobie, les discriminations liées à la religion. Celles-ci doivent être prise en compte afin de pouvoir proposer des pratiques sportives égalitaires à toutes et tous.



## COMMENT AGIR ?



### METTRE L'ÉLÈVE AU CENTRE DE LA DÉMARCHÉ

- **PROPOSER** des activités sportives qui valorisent aussi bien les filles que les garçons lors des cours d'éducation physique et sportive, sans les rendre trop explicites (comme « un sport de fille et un sport de garçon pour équilibrer »), ou bien opter pour des sports plus mixtes ou moins pratiqués par les élèves en dehors du temps scolaire.
- **AMÉLIORER** les infrastructures sportives et les rendre plus accessibles et inclusives : aménager les horaires d'accès aux vestiaires, prévoir des espaces individuels pour se changer, s'assurer que les élèves trans y sont à l'aise, prévoir et autoriser l'accès libre aux toilettes...
- **ORGANISER** des plages horaires thématiques dédiées à la pratique sportivedébattente et/ou non-mixte sur les terrains sportifs. Il peut en effet y avoir un intérêt à offrir aux personnes débutantes ou aux filles un temps de pratique plus important, afin de leur permettre de s'approprier l'espace, pour ensuite s'investir pleinement dans une pratique sportive.

### DÉCONSTRUIRE LES CLIQUÉS ET MULTIPLIER LES MODÈLES PROPOSÉS

- **ANALYSER** ses supports pédagogiques au prisme du genre : quels sont les sports et les personnes représentés-es ?
- **METTRE EN LUMIÈRE** des modèles inspirants, des figures emblématiques pour représenter le sport féminin, à travers tous les outils de communication disponibles.
- **NOMMER** des espaces publics au sein des établissements scolaires avec le nom

de femmes et notamment de sportives.

- **PRENDRE EN COMPTE** les spécificités de chaque élève, notamment en déconstruisant les tabous autour du corps des règles lors de la pratique sportive.

### SENSIBILISER LES ÉLÈVES

- **À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES** et aux différentes personnes qui peuvent les pratiquer.
- **AUX INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES** dans le sport, notamment dans la représentation médiatique.
- **AUX INÉGALITÉS DE GENRE** et aux violences sexistes, sexuelles et LGBTQIAphobes de manière large.

### SE FORMER POUR MODIFIER SES PRATIQUES

- **PRENDRE CONSCIENCE** de ses propres biais pour les réduire.
- **NE LAISSER PASSER AUCUN PROPOS OU COMPORTEMENT SEXISTE, VIOLENT OU DISCRIMINANT.**
- **ÊTRE ATTENTIF OU ATTENTIVE** à ses propres appréciations et encouragements.

## DES RESSOURCES POUR...

### ...MIEUX COMPRENDRE...



La malle pédagogique du Centre Hubertine Auclert « Genre et Sport », (2023)  
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/malle-egalite/malle-sportgenre>

### ...ÉCHANGER AVEC LES JEUNES...

- Le film documentaire musical *En terrain libre* (2021)  
<https://www.france.tv/documentaires/societe/2488299-la-france-en-vrai.html>
- La série documentaire Arte *Toutes musclées* (2022)  
<https://www.arte.tv/fr/videos/107070-001-A/toutes-musclees-1-4/>
- Le kit d'affiches *Partageons l'espace* (2018), du Centre Hubertine Auclert, qui met en avant la question de l'occupation inégalitaire des équipements de sport en libre accès dans les villes.  
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/campagne/kit-daffiches-partageons-lespace>

### ...TRAVAILLER AVEC DES ASSOCIATIONS SPECIALISEES

- **Egal 'Sport**  
<https://www.egalsport.com/>
- **Les Dégommeuses**  
<http://lesdegommeuses.org/>
- **Sine Qua Non**  
<https://assosinequanon.org/>

## RELIER LES ENJEUX D'ÉGALITÉ DANS LE SPORT À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La lutte contre le sexisme et le travail en faveur de l'égalité de genre font partie intégrante des missions de l'Éducation nationale. Le cadre légal relatif à ces missions est ancien et précis, illustré notamment à travers l'article L.312-17-1 du Code de l'éducation et la convention

interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024.

Dans chaque académie, une ou deux personnes sont chargées de mission égalité filles-garçons. Depuis la rentrée 2022, les établissements scolaires du second degré peuvent être labellisés « Égalité filles-garçons » pour valoriser leur engagement.

Le Centre Hubertine Auclert accompagne les établissements scolaires ou toute structure désireuse de mettre en place une démarche en faveur de l'égalité et de la lutte contre le sexisme :

- **Des publications, campagnes et outils sont téléchargeables et commandables en ligne:** <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/boutique>

- **Le memento** *Mettre en place des actions pour favoriser l'égalité filles-garçons et lutter contre le sexisme et le LGBTQIAphobes* propose une méthode pour réaliser un diagnostic à l'échelle de l'établissement : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/publication/memento-lusage-des-cheffes-detablissement-mettre-en-place-des-actions-pour>

- **L'égalithèque** permet de naviguer parmi plus de 4000 outils classés par thème, type et public cible. Des malles ressources thématiques sont également disponibles : <https://www.egalitheque.fr>

- **Des formations à destination des professionnel·les** pour intégrer l'égalité dans leurs pratiques et mettre en place des actions de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et LGBTQIAphobes peuvent aussi être envisagées : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/formations>



**RÉDACTION:**

Auriane Duroch  
Gaëlle Perrin  
Robin Garcia

**COORDINATION ET SUIVI ÉDITORIAL:**

Léa Moureau

**ÉDITEUR:**

Centre Hubertine Auclert

**MISE EN PAGE:**

Lucie Louxor

**ILLUSTRATIONS:**

Lucie Louxor

**DÉPÔT LÉGAL:**

Novembre 2023